

Arrêté n° 2026/G-37 – complétant l’arrêté n° 2026/G-34 portant composition du jury et désignation des concepteurs de sujets, correcteurs et examinateurs du concours d’Adjoint Administratif Territorial P^{al} de 2^{ème} classe - session 2026

Le Président,

- VU le code général de la fonction publique et notamment les Chap. III – Tit. II – Liv. V et Chap. IV – Tit. II – Liv. III, articles L 452-34 et 35) ;
- VU le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d’emplois des adjoints administratifs territoriaux ;
- VU le décret n° 2007-109 du 29 janvier 2007 fixant les conditions d’accès et les modalités d’organisation des concours pour le recrutement des adjoints administratifs ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, relatif aux conditions générales de recrutement et d’avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013, relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l’État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
- VU l’arrêté n° 2026/G-34 du 5 mars 2026 portant composition du jury et désignation des concepteurs de sujets, correcteurs et examinateurs du concours d’Adjoint Administratif Territorial Principal de 2^{ème} classe – session 2026 ;

ARRÊTE

Art. 1 : Se rajoute en tant que correctrice dans l’article 3 de l’arrêté n° 2026/G-34 susvisé :

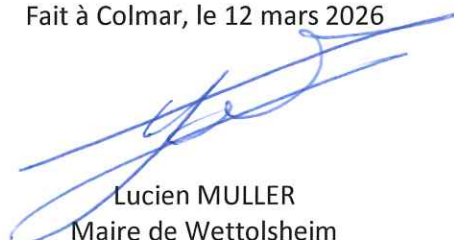
Mme Sandrine MENAND	Secrétaire Générale de Mairie – commune de Mercurey
---------------------	---

Art. 2 : Les autres articles ne sont pas modifiés.

Art. 3 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- transmis à M. le Président du Centre de Gestion de Saône et Loire,
- publié sur le site internet du Centre de Gestion du Haut-Rhin,
- affiché au Centre de Gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 12 mars 2026



Lucien MULLER
Maire de Wettolsheim

Acte à classer

2026G37

1

En préparation

2

En attente retour
Préfecture

3

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-03-12T11-42-06.00 (MI268230385)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20260312-2026G37-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Arrêté n. 2026/G-37 complétant l'arrêté n. 2026/G-34 portant composition du jury et désignation des correcteurs de sujets, correcteurs et examinateurs du concours d'Adjoint Administratif Territorial principal de 2ème classe - session 2026



Date de décision : 12/03/2026

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : ar compo 2026g37 Aadm pal2cl ... Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 12/03/26 à 11:42

Par HUGELIN Marisa

Transmis

Date 12/03/26 à 11:42

Par HUGELIN Marisa

Accusé de réception

Date 12/03/26 à 11:50